CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 13 mars 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 mars 2017 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
Our procure.	IVIOLICIOAI	i tojoaii itiajoi	IVIGILO

Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Karo Poirier	Conseillère
Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE	
---	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014-2019)

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION	300
--------------------------------	-----

300-1 Entretien des chemins d'été en gravier

300-2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT	
--	--

400-1 Résultats de la demande de prix #2017-02 - Acquisition de bacs pour la collecte des matières résiduelles et recyclables

900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2017-03-13-076

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

0
0

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014-2019)

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

- 300-1 Entretien des chemins d'été en gravier
- 300-2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

400-1 Résultats de la demande de prix #2017-02 - Acquisition de bacs pour la collecte des matières résiduelles et recyclables

900 VARIA

900-1 Clôture Normand Garneau

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS		1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
---------------------------	--	------	----------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

Adoptée à l'unanimité

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014-2019)

Note au procès-verbal

Suite à des discussions relativement à ce point à l'ordre du jour, le sujet est reporté à une prochaine séance.

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

300-1 Entretien des chemins d'été en gravier

M.B. 2017-03-13-077

Considérant les discussions intervenues lors des rencontre de travail;

Considérant la correspondance envoyée par la directrice générale à ce sujet;

Considérant la proposition d'entente reçue de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau relativement à l'entretien des chemins en gravier;

Considérant que les membres du conseil désirent aller en appel d'offres par invitation écrite pour un contrat d'une durée d'un an pour ce service;

Considérant qu'en vertu de l'article 936 du Code municipal du Québec, un contrat ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs, s'il comporte une dépense d'au moins 25 000\$ et moins de 100 000\$;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres par invitation écrite auprès d'au minimum deux fournisseurs pour le contrat d'entretien des chemins d'été en gravier et ce, pour une année en se servant du même devis que celui utilisé lors de dernier appel d'offres mais en ajoutant une clause prévoyant une pénalité dans les cas ou des travaux ne seraient pas exécutés selon les spécifications incluses au devis qui servira de contrat.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

M.B. 2017-03-13-078

Considérant la résolution M.B. 2017-02-06-027 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 février 2017;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient le maire pour présenter une demande de subvention d'un montant de 40 000\$ à madame Stéphanie Vallée, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Considérant que cette demande de subvention concernait des travaux de réfection du pont et une section du chemin Paul;

Considérant l'annonce du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports à l'effet que des travaux seront effectués au pont de fer de Bouchette pendant les exercices financiers 2017-18 et 2018-19;

Considérant que ces travaux risquent d'endommager le pavage, selon un représentant du ministère des Transports;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de modifier la résolution M.B. 2017-02-027 et de mandater le maire, Réjean Major pour présenter une demande de subvention d'un montant de 50 000\$ à Madame Stéphanie Vallée, députée du comté de Gatineau pour des travaux de réfection de sections du chemin Paul et du chemin Rivière-Gatineau Sud dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité

400 I	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-------	------------------------------------

400- 1 Résultats de la demande de prix #2017-02 - Acquisition de bacs pour la collecte des matières résiduelles et recyclables

Sujet reporté.

900	VARIA

900-1 Clôture Normand Garneau

Note au procès-verbal

Les travaux de réparation de la clôture située aux abords de la Montée Blue Sea devront être faits dès que les conditions le permettront.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Aucune question n'est posée.

M.B. 2017-03-13-079

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major	Claudia Lacroix, g.m.a.
Maire	Directrice générale
	Secrétaire-trésorière